

dignité et avec justesse pour ainsi participer à améliorer les services de la Société, à faire cesser ce gaspillage de nos fonds.

Pour ces motifs énoncés et d'autres que le temps m'empêche de divulguer aujourd'hui, monsieur le Président, je fais un appel pressant à mes honorables collègues qui ont reçu le mandat clair de la nation canadienne pour changer le cours de son histoire. J'invite mes honorables collègues de l'opposition à s'unir à nous pour que, finalement, ensemble, nous rendions justice à la nation qui ne cesse d'exiger une désinfection à Radio-Canada. Allons-nous trahir sa confiance et lui refuser ce qu'elle exige de plein droit? En substance, monsieur le Président, je demande respectueusement à la Chambre de saisir le gouvernement de l'opportunité de présenter à la Chambre une législation visant à ce qui suit:

—dissoudre la Société Radio-Canada et la Canadian Broadcasting Corporation, Radio-Canada International, les Entreprises Radio-Canada Entreprise, les bureaux à l'étranger de New York, Washington, Londres, Paris, Moscou, et tout autre s'il y a lieu, tous les centres de production déjà existants, c'est-à-dire les stations télé-françaises, les stations radio-françaises, les stations télé-anglaises, les stations radio-anglaises ainsi que toute autre composante et/ou affiliée;

—créer une nouvelle société dont le nouveau nom apparaîtra au texte;

—prévoir un cassé, un cessé et une révocation immédiate de tout mandat accordé à, et/ou, par, pour tout membre du Conseil d'administration, de la Direction générale, des Services français, des Services anglais, de la Zone d'Ottawa, ainsi que de tout autre conseil déjà existant et de tout comité déjà existant tel consultatif, exécutif, de vérification, de relations industrielles ou tout autre;

—prévoir des mécanismes de remplacement immédiat de ces personnes par d'autres personnes qualifiées ainsi que des mécanismes pour que tous les autres employés du moment de Radio-Canada puissent aussitôt reprendre leur poste respectif ou même postuler pour tout autre poste vacant au moment, selon leur compétence et leur capacité.

—reconnaître aussitôt tous les syndicats de travailleurs déjà existants au moment ainsi que toutes les conventions collectives en vigueur au moment.

Et avant même, monsieur le Président, que le gouvernement ne décrète une telle loi, demandons la mise en tutelle immédiate de Radio-Canada. Par ce moyen, il est évident que le gouvernement du Canada permettra enfin à la Société d'État et de la radiotélédiffusion d'assurer, dans les plus brefs délais, une suffisance distinctive à sa programmation et un contenu plus canadien, une pratique des principes souhaités par la nation canadienne, un outil essentiel au développement culturel canadien-français et canadien-anglais, un véritable tremplin pour tous nos artistes et tous nos artisans des deux grandes cultures canadiennes et des autres ethnies, un code de conduite qui présentera enfin un solide caractère moral, un nouvel esprit judicieux et des nouvelles tendances du «fair play» selon la justice et le mérite, pour, enfin, assurer la saine gestion des deniers publics.

Finalement, monsieur le Président, je fais appel à mes collègues des deux partis d'opposition pour même nous suggérer et nous recommander des Canadiens compétents dans chacune des provinces qui au-delà des allégeances politiques de chacun sauront œuvrer de concert pour atteindre les buts, les objectifs

Radio-Canada

que tous les Canadiens ont depuis longtemps fixés aux administrateurs de la Société Radio-Canada. En cette proche période de réjouissances pascales, monsieur le Président, «délivrons-nous du mal et célébrons une nouvelle ère de radiotélédiffusion nationale qui comblera les véritables attentes de la nation canadienne!»

L'hon. Jean Lapierre (Shefford): Monsieur le Président, je ne peux faire autrement que de vous dire que, après avoir écouté un tel discours et assisté à un tel spectacle de la part de notre ami d'Hochelaga-Maisonneuve (M. Desrosiers), nous de l'Opposition officielle nous sommes prêts à le recommander à la présidence du nouvel organisme. Je suis convaincu qu'il pourrait certainement recevoir des cachets importants pour ses qualités de dramaturge.

Mais ce qui m'inquiète, c'est que mon ami d'Hochelaga-Maisonneuve a fait des révélations troublantes sur la Société Radio-Canada. Il a fait des révélations jamais entendues avant, comme dirait le journal «Photo-Police», en toute exclusivité. Et dans ce sens-là, monsieur le Président, il y a un élément qui manquait dans son discours: demander la démission immédiate du ministre des Communications (M. Masse), parce que c'est la responsabilité de son propre gouvernement, et si le député d'Hochelaga-Maisonneuve est au courant d'histoires d'horreur comme celles-là, il ne s'agit pas strictement de le soulever en Chambre, c'est d'aller voir le premier ministre (M. Mulroney), c'est d'aller voir le ministre des Communications, c'est d'aller exiger une enquête immédiate sur les agissements de la Société Radio-Canada.

Et ce qui m'inquiète, par exemple . . . J'espère que le député d'Hochelaga-Maisonneuve, qui n'a pas cité de noms, qui n'a pas cité de chiffres, pourrait au moment où la Chambre ferait enquête ou au moment où le vérificateur général ferait enquête, déposer des preuves formelles, parce que le problème . . . à cause de l'immunité parlementaire, il est facile pour tous et chacun d'entre nous de prononcer des discours, de tenir de grands débats oratoires, de mettre en doute la crédibilité, la moralité, la civilité de certains individus. Et, franchement, généraliser la «gangrène» Radio-Canada, à mon avis, est un peu simpliste. Et en généralisant cela, notre ami d'Hochelaga-Maisonneuve vient de mettre un nuage de doute sur toute l'administration de Radio-Canada.

Est-il en train de dire que tous les citoyens ont payé, par exemple, quand il parle du septième ou du vingtième déménagement, monsieur le Président? Si c'est de la vérité, j'aimerais qu'il le souligne à son ministre des Communications. Je ne comprends pas qu'il soit obligé d'utiliser la plate-forme ici. Je pensais que le député d'Hochelaga-Maisonneuve avait de l'influence, et s'il en avait, le ministre des Communications serait ici aujourd'hui pour répondre à ses allégations et décréter immédiatement une enquête complète. Il s'est contenté d'envoyer son secrétaire parlementaire qui pourra certainement nous parler de son vécu, qui pourra nous dire si, lui, dans ses années à Radio-Canada, a vu les histoires d'horreur dénoncées par le député d'Hochelaga-Maisonneuve.

Monsieur le Président, le député d'Hochelaga-Maisonneuve parlait de cachets faramineux. Laissez-moi lui dire que le spectacle qu'il nous a offert aujourd'hui est certainement méritoire et que pour une émission folklorique, si on voulait revivre l'époque du Crédit social, monsieur le Président, je pense qu'on